Réseau des SADC +CAE

Société d'aide au développement des collectivités et Centre d'aide aux entreprises

LES BONS COUPS

À ADOPTER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'une analyse de votre consommation énergétique et se renseigner sur des pistes de solutions alternatives.
- Remplacer l'utilisation des produits pétroliers par des énergies vertes (exemples : électricité, biomasse).
- Installer des thermostats électroniques et les programmer pour diminuer la température en dehors des heures d'ouverture.
- S'informer sur les nouvelles technologies pour optimiser votre chauffe-eau, consultez le site de *Transition énergétique Québec*.
- Opter pour des appareils éco-efficients (exemple : *Energy Star*) et privilégier des équipements qui peuvent être facilement réparés.
- Remplacer vos ampoules pour des modèles plus performants au niveau énergétique, par exemple des ampoules à DEL.
- Évaluer la possibilité d'installer un système de récupération de la chaleur.

ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Sensibiliser les fournisseurs à la réduction des emballages.
- Trouver l'option d'emballage des produits la plus écoresponsable en fonction des infrastructures de recyclage disponibles dans la région où le produit est en vente.
- Adopter une politique d'achat responsable.
- Évaluer la possibilité d'utiliser des résidus d'entreprises locales pour la production de produits (exemples : fruits non conformes, surplus de production, parties moins nobles de certains aliments).
- Évaluer la possibilité de faire des achats groupés avec des entreprises de votre secteur.
- Favoriser l'achat de produits locaux et durables comme des protéines végétales et des légumes de saison.

GÉRER EFFICACEMENT VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'un bilan des matières résiduelles générées par votre organisation et élaborer un plan d'action en ce sens.
- Adopter la hiérarchie des 4RV (repenser le besoin, réduire, réutiliser, recycler et valoriser).
- Installer des aires de tri présentant un affichage clair pour favoriser une bonne gestion des matières.
- Obtenir l'attestation *ICI on recycle +*.
- S'assurer d'une utilisation maximale des produits en utilisant différentes méthodes de transformation comme la déshydratation et la lyophilisation.
- Trouver des débouchés pour les invendus (exemples : dons à des organismes, nourriture animale, production de jus ou soupe, développement de matière fertilisante).
- Procéder à la congélation de produits avant qu'ils ne deviennent périmés et les distribuer à des organismes ou à des écoles.

ÉCONOMISER L'EAU

- Faire appel à un expert pour évaluer la possibilité de mettre en place un système d'eau à circuit fermé notamment pour le nettoyage des cuves.
- Installer des dispositifs de réduction de débit d'eau lors de rénovations (exemples : douches, toilettes, robinets).
- Utiliser des produits nettoyants écologiques et sans phosphate.
- Effectuer un premier lavage des légumes à sec.
- Évaluer le recyclage de l'eau de filtration.

DIMINUER VOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

- Faire appel à un expert pour réaliser votre bilan carbone et élaborer un plan de réduction et de compensation des GES.
- Demander à vos fournisseurs d'éteindre le moteur de leur camion quand ils vous livrent de la marchandise, ce qui permet de réduire leurs coûts, de diminuer le bruit, les GES de même que les émanations de diesel autour de vos installations.
- Ajouter des frais de compensation des GES dans les frais de livraison.
- Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Favoriser le transport actif ou collectif en installant des supports à vélos et en incitant au covoiturage.
- Envisager la mutualisation de la mise en marché et de la distribution avec des entreprises de votre secteur.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- S'assurer d'être équipé d'un système de circulation de l'air de qualité et fournir des équipements de protection individuelle pour la santé de vos employés.
- Rendre accessibles un défibrillateur et une trousse de premiers soins.
- Assurer en tout temps la présence d'une personne formée en secourisme, tel qu'exigé par la CNESST.
- Évaluer l'ergonomie des différents postes de travail et mettre en place les recommandations.
- Respecter le droit à la déconnexion de vos employés ou collègues.
- Offrir les surplus alimentaires aux employés.
- Optimiser le processus de production, par exemple en utilisant des équipements qui automatisent certaines tâches.
- Impliquer vos employés dans votre démarche d'écoresponsabilité.
- Partager des ressources humaines avec d'autres entreprises.
- S'intéresser aux pratiques RH innovantes.

AUGMENTER LA SATISFACTION DE VOTRE CLIENTÈLE ET VOTRE IMPLICATION DANS LE MILIEU

- Communiquer vos bons coups en développement durable.
- S'assurer que l'accès physique et les services sont adaptés à la clientèle à mobilité réduite.
- Commanditer des évènements culturels ou sportifs.
- S'impliquer dans des causes.
- Réaliser des activités d'éducation culinaire auprès des jeunes, par exemple dans les écoles et les garderies.
- Contribuer à des initiatives locales comme les frigos communautaires.

NOTES

Pour obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la SADC ou le CAE de votre région.

sadc-cae.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement les SADC et les CAE